

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 04/07/2018

Présents : Dominique Sédilleau, Yolande Gruel, Paul Guillemoz, Patrick Souriau, Wilfrid Gruel, Marie-Pierre Augier et Sophie Pires Co-présidentes de l'USV, Hélène Dufresne, Raphaël Job, Jean Claude Toutain, Catherine Macaud, Philippe Delouzillères, Claude Saulas représentant Françoise Prével Présidente de l'ANR

Excusés : Laurent Girault Président du MASq, Jérôme Borel, Éric Thuillier, Janine Venzac

Invité : Aurélien Mérouze pour le moment de convivialité de fin de réunion

20H15, séance ouverte

Remerciements des Présidents et Co-présidents de club d'avoir été invités à participer à cette dernière réunion de l'année du comité.

1/ Courriers

Le Comité a reçu différents courriers :

- Courrier de M. Perruchot Président du CD de Loir & Cher pour l'attribution d'une subvention de 4000€ par le Conseil Départemental. Pas de diminution de la subvention par rapport à la saison passée.

- Lettre de Jérôme Borel qui annonce sa démission pour raisons professionnelles à l'issue de la prochaine AG, le 20/10/2018 à Blois.

Dominique et l'ensemble des membres du Comité adressent à Jérôme leurs remerciements pour son dévouement en faveur du Comité ces dernières années.

- Fascicule de présentation de la Fédération pour la mise en place des nouveaux tarifs des licences.

2/Approbation du PV de la dernière réunion

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3/ CR eau libre

La réunion s'est tenue le 13/06/18.

Wilfrid et William ont expliqué la configuration du plan d'eau et les différents parcours.

Le sas d'arrivée et un barnum seront loués pour une somme de 200€. Les tables et chaises seront loués par la ville.

L'installation se déroulera le vendredi soir. Une zone de ravitaillement est prévue. Il n'y aura pas de gobelet plastique fourni.

Le secrétariat, assuré par le MASQ, utilisera le tableur Excel sur Google pour pouvoir travailler en ligne sur 3 PC différents

Le RDV est fixé à 8H30 le samedi pour les organisateurs, et les inscriptions démarreront dès 9H00.

Il est prévu de faire 4 tables, une pour chaque épreuve et une pour les nouveaux inscrits.

Un fond de caisse sera à prévoir.

Pour les épreuves 2,5 km, 5 km et 10 km les jeux de bonnets seront prêtés par le comité du Cher.

Récompenses : deux à quatre personnes remettront les récompenses. Le responsable est JC Toutain.

Le Conseil Départemental a attribué deux coupes, 10 T-shirts et 10 casquettes.

L'arche possible fournie par notre partenaire Intersport pour faire la remise des récompenses sera installée.

Les officiels et élus départementaux et locaux seront invités pour un vin d'honneur à 12H30. Ils pourront ainsi procéder à quelques remises de récompenses à l'issue. Yolande se charge de l'organisation. Il y aura également un apéritif de clôture, et le ravitaillement de sortie de l'eau.

L'USV se charge de faire la buvette et la restauration sur place. Les bénéficiaires iront au club.

4/ Commission administrative, départ Aurélien

L'information est parvenue dans les clubs. Aurélien démissionne de son poste d'agent de développement du Comité Départemental et va entraîner le club de Marc en Baroeul (59).

Modalités de fin de contrat d'Aurélien ; toutes les infos ont été transmises à Profession Sports Loisirs 41. Il signera son solde de tout compte fin août.

Il faut envisager l'avenir du Comité en termes d'emploi. L'idée est de reprendre quelqu'un sur un poste purement administratif qui correspond plus aux réels besoins de notre Comité. Au maximum recrutement d'un mi-temps puisque d'une part l'aide du Cap'asso octroyé par le Conseil Régional va s'arrêter du fait de la disparition du poste d'Aurélien, et d'autre part parce que nous pensons que cela est suffisant pour le fonctionnement administratif du Comité.

Aurélien encadrera la politique sportive départementale. Il va falloir avoir une réflexion sur la coordination sportive pour l'organisation des stages. La Commission Sportive 41 qui a déjà commencé à y réfléchir, pense que cela peut tout à fait être repris par les entraîneurs.

Des propositions seront faites en ce sens par la Commission en début de saison 2018/2019.

5/ Commission Sportive

Les collectifs doivent être bien calés dès le départ, avec les personnes, les dates, les meetings.

Deux entraîneurs se sont proposés pour encadrer les collectifs, Rodolphe à Blois, Christelle à Romorantin et Dominique propose le nouvel entraîneur de Salbris.

La commission s'est réunie, et a constitué les collectifs. L'idée et la proposition des entraîneurs du département est de regrouper les deux collectifs Jeunes et Juniors pour un Stage unique avec 24 nageurs maxi. Gain en transport, location de 3 lignes d'eau au lieu de 4. Stage plus intéressant avec une journée de plus et une émulation entre nageurs qui seront répartis par niveau de nage et pas seulement par catégorie.

Autre idée rendre attractif les collectifs et le faire vivre. En effet cette année les collectifs se sont un peu perdus entre octobre et février. L'objectif est de proposer un regroupement sur une première journée avec entraînement commun aux deux collectifs + une activité annexe. Un meeting sous bannière départementale en bassin de 25 m et de préférence dans la

région pour limiter les coûts de déplacement. Les engagements réglés par le Comité mais le déplacement par les clubs, qui auront en outre la possibilité d'engager à leur charge et sur la même compétition leurs nageurs non sélectionnés dans les collectifs départementaux.. Un stage en février du 11 au 15 à Vichy et deux meetings labellisés niveau National pour chacune des catégories en bassin de 50 m, et pourquoi pas un regroupement de fin d'année.

La quasi-unanimité des entraîneurs du département sont conscients de l'intérêt du collectif.

Les collectifs se composeront de 12 jeunes et 12 juniors.

L'aspect important c'est l'engagement avec la signature de la charte. Une clause a été rajoutée dans la charte, si le nageur ne participe pas ce sera à la charge du club ou à la charge des parents.

C'est au Président du club de présenter la charte à chacun des nageurs.

Il sera intéressant de désigner un référent pour chaque collectif.

Le comité départemental valide cette nouvelle organisation des collectifs.

Présentation du calendrier départemental des compétitions :

Les interclubs seront certainement plus digestes avec le prix de la licence à 50 €, moins d'équipes seront « peut être » engagées.

Un meeting départemental Juniors/Séniors et Maîtres est envisagé pour « ratisser » plus large dans les départements limitrophes, avec une participation sur les lots de la part du conseil départemental.

Proposition : l'épreuve d'eau libre de Villiers sera reconduite l'année prochaine et le comité ajoutera une étape de plus à Montrichard dans le Cher, certainement fin août.

Nouveauté au comité départemental : Création d'une coupe 41 des maîtres, et création d'un regroupement départemental pour les maîtres.

6/ Points finances

Situations des deux comptes : 15430,42 € sur le compte courant et 22289,98€ sur le livret A.

Absence de Yolande du 1^{er} au 15 septembre et ensuite à partir du 19/09/18.

Patrick sera absent du 8 au 23/09/18.

7/ Date des AG du comité et des clubs

AG Comité FFN 41 20/10/18 à Blois.	Montrichard 11/01/19
Saint Laurent 16/11/18	AG FFN Centre 13/10/2018 dans le 28
Vendôme 15/09/18	Salbris 12/10/18
Romorantin non fixé pour le moment	Blois 05/10/18

8/ Parole aux présidents de club

USV

La facturation tardive du stage du collectif Juniors en juillet alors qu'il a eu lieu en avril. Y a-t-il moyen d'avoir les factures plus tôt ?

Réponse du comité : Le prix des stages a été donné au début de la saison aux clubs qui avaient donc la possibilité de facturer la participation des familles quand ils le souhaitaient. Le Comité s'engage malgré tout à envoyer les factures plus tôt la saison prochaine.

Le club a demandé de bénéficier de la nouvelle piscine pour l'organisation de trois compétitions, ils ont obtenu l'accord pour une date à la piscine des Maillettes et pour le reste en attente d'un accord.

ANR

Le club se porte bien, les comptes sont remis à flot. Pour ce faire les engagements des nageurs en compétitions ont été réduits et la cotisation annuelle a sensiblement augmenté.

CASL

Le 06/07/18 inauguration de la nouvelle piscine. Bel article dans la NR dimanche.

Ecole de natation sur les lignes d'eau intérieures. Le club a globalement les lignes d'eau qu'il souhaite. La répartition des activités entre Vert Marine et le CASL est faite. Une réunion trimestrielle permettra d'aborder la gestion des activités. Tout est calé pour la gestion des compétitions.

Le comité : Vif regret du Comité Départemental qui malheureusement n'a pas été convié à cette inauguration !

MASq

Des travaux sont prévus à partir de septembre 2019 et pour 3 mois. Le club a recruté un nouvel entraîneur : Blandine. Cette année le MASQ accueille un stage BPJEPS, la formation au sein du club est motivante.

AAJB Natation

Avec les départs d'Aurélien (mis à disposition par le Comité) et Cléa, 25 h de bassin restent en suspens. En gymnastique perte de deux soirs.

L'AAJB section natation va sortir de l'omnisport pour une union sportive. Une réflexion est menée sur la constitution de l'union sportive, certainement avec le cyclisme, la plongée et la natation.

Salbris Natation

Le recrutement d'un nouvel entraîneur en remplacement de Marine COCHET est en cours.

9/ Questions diverses et Communication

- Question de Yolande : Y a-t-il toujours de la natation synchro et du WP dans les clubs du 41 ?

A Blois Cléa s'occupait de l'école de synchro, or elle part. Alexandra s'est proposée.

Rodolphe garde le WP, avec des règles plus fermes : ceux qui ne participent pas à l'entraînement ne joueront pas les matchs. Blois va mettre de l'aquabike en route.

Montrichard a aussi de la natation artistique, avec un groupe de 17 nageuses.

Vendôme a un groupe de 50 filles avec un entraîneur, c'est un groupe qui marche bien. Dans l'avenir peut-être la création d'une section water-polo.

- Catherine Macaud : Le CASL a reçu un message de la mairie concernant le Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Il faut porter des mentions spéciales pour la protection des données.

ATTENTION : Dominique indique aux Présidents de clubs que concernant l'assurance FFN couplée à la licence, il est impératif que les licenciés signent la version papier du formulaire licence/assurance (téléchargeable via le site de FFN Région) pour qu'ils soient effectivement assurés ! La validation informatique via Extranat ne suffit pas.

Il est décidé d'un cadeau de départ pour Aurélien lors de l'AG du Comité Départemental.

Congés bénévoles : les salariés ont droit à 6 jours/an non opposables par leur employeur, dès lors qu'ils sont bénévoles dans une association. Info lien ci-dessous.

www.service-public.fr/associations/vosdroits/F34105

La séance est levée à 22H41.